

À Genève, l'acte de chasse se porte plutôt bien

2011

La dernière statistique fédérale de la chasse permet de constater qu'à Genève, où la chasse démocratique a été supprimée, en 1974, prétextant que les animaux sauvages s'autorégulent et qu'il est cruel de les chasser (traduisez : inutile d'en tuer un certain nombre), l'acte de chasse se porte plutôt bien.

Rien que de 1999 à 2009, ladite statistique nous apprend que les gardes faune ont occis, à la sauvette (de nuit) et avec des moyens interdits aux chasseurs pour des considérations éthiques (phares aveuglants les animaux, amplificateur de lumière, etc.) : 3164 mammifères (sangliers, chevreuils, renards, blaireaux, lièvres, lapins) et 4435 "divers oiseaux".

Ces chiffres n'incluent pas les tirs de chats errants, ni les étourneaux tirés par des "tiers autorisés" ! Manifestement et, malheureusement pour eux, tous ces animaux ont oublié de suivre les cours "d'autorégulation" des théoriciens anti-chasse, sinon ils seraient toujours en vie. Le fonctionnement de la vraie nature semble décidément bien différent de celui imaginé par nos "éclairés" détracteurs.

Jusqu'à l'interdiction de la chasse, l'État percevait la recette de la vente de 420 permis par an, ce qui permettait de payer une partie des dégâts du gibier et des salaires des 7 gardes faune. Actuellement, il n'y a plus de permis vendus et le nombre de gardes faune a doublé, alors que les dégâts agricoles et les frais de leur prévention sont à la charge du contribuable. Pire : pour occire toutes ces bêtes, on a même octroyé aux gardes faune une indemnité pour les tirs de nuit. Comprenne qui peut !

Ces divers postes additionnés et multipliés par les 36 ans que dure cette situation, aboutissent à une somme supérieure à plusieurs dizaines de millions de CHF, sponsorisés généreusement et à leur insu par les genevois. La logique aurait voulu que tous ces frais soient supportés par ceux qui les ont occasionnés : Les initiants anti-chasse de 1974 (tout comme les dégâts de loups et lynx qui devraient aussi être à la charge de ceux qui veulent les imposer à tout prix, du reste !) Mais, curieusement, les responsables se font assez discrets sur ces points, selon l'adage : "à moi le plaisir, à vous les frais et les emm..."

Sachant que les restaurants genevois peinent à répondre à la demande de plats de chasse et que sauf à une ou deux exceptions, aucune espèce animale "gibier" ne se porte mieux à Genève qu'ailleurs en Suisse, on mesure l'hypocrisie et la duperie régnante autour de la chasse à Genève. Maigre consolation : en voyant ce gâchis, on sait (ou plutôt : on devrait savoir !) ce qu'il ne faut pas reproduire dans d'autres cantons !

Le secrétaire